



# Travaux sur une partie d'un immeuble qui ne m'appartient pas

Par marymdt, le 29/07/2015 à 11:32

Bonjour,

Voilà ma situation.

Mon mari et moi-même (mariés sous le régime de la séparation de biens) achetons en co-emprunteurs la moitié d'un immeuble (4 appartements) appartenant en indivision à ma belle-mère et son frère.

Nous rachetons la partie de l'oncle et finançons des travaux sur l'ensemble du bien, donc sur la partie appartenant aussi à ma belle-mère (qui n'est pas en mesure de les financer) pour faire de l'investissement locatif.

Nous nous retrouvons obligés d'emprunter en notre nom propre, avant de rédiger des statuts de SCI après l'emprunt (temps imparti trop court pour le faire avant).

Dois-je inscrire des arguments juridiques particuliers dans les statuts de la SCI pour m'assurer que les montants que j'investis dans les travaux de la partie qui ne m'appartient pas me seront restitués en cas de problème (séparation, etc) ?

Merci par avance pour votre aide.